



SAMEDI 4 JUIN 2011

CHAMPIONNAT REGIONAL DU LIMOUSIN

contre la montre

règlement de l'épreuve

&

circuit



Championnat du Limousin FFC CLM Hommes

CHALUS le samedi 4/06/2010

ORGANISATION : A.C. Chalus

1. PARTICIPATION- CATEGORIES :

Epreuve obligatoire ouverte aux coureurs de nationalité française licenciés au Comité du Limousin .

Cette épreuve est protégée, de ce fait il est rappelé que les coureurs de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et juniors qui ne pourraient pas prendre le départ du championnat ne pourront participer à aucune autre épreuve se déroulant le même jour.

Exception faite pour les coureurs représentant le comité et participant à une sélection.

En outre, ils ne pourront participer aux épreuves se disputant la veille et le lendemain du championnat sous peine de sanction. La liste des licenciés de ces catégories sera contrôlée par la Commission Route .

- 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie et P.C.
- Espoirs 19 à 22 ans (nés en,1989, 1990, 1991,1992)
- Juniors 17 à 18 ans (nés en 1993 et1994)
- Cadets 15/16 ans (nés en 1995 et 1996)
- Minimes 13/14 ans (nés en 1997 et 1998)

2. PERMANENCE SECRETARIAT :

Structure mise en place à proximité de la ligne d'arrivée (lot. les Places à Chalus)

3. DOSSARDS – DEPART :

- Remise des dossards à partir de 13h00 pour toutes les catégories
- Départ Minimes : 14h00 Chemin de Mettes D 64 A» à Chalus
- 1^{er} départ Cadet : à la suite de l'épreuve des minimes
- 1^{er} départ Départ Juniors, 3^{ème} catégorie et PC à la suite des cadets
- Arrivée : lotissement« les places » à Chalus
- Appel des coureurs 10 mn avant l'heure de départ : Podium lotissement« les places » à Chalus
- Départ de 2 mn en 2mn

4. DEVELOPPEMENT ET MATERIEL(rappel)

Réglementation de la [FFC](#), valable en 2011] le contrôle du matériel devra être effectué 15 minutes avant le départ du coureur

Le matériel spécifique est autorisé à partir de la catégorie Junior

- Les minimes (garçons) : de 13 à 14 ans dans l'année, le développement maximal autorisé est de 6,10 m
- Les cadets (garçons) : de 15 à 16 ans dans l'année, le développement maximal autorisé est de 7.47 m
- Les juniors (1^{re} année) : de 17 à 18 ans dans l'année : le développement maximal autorisé est de 7,93 m

5. CIRCUITS- DISTANCE

Catégories minimales : distance 3,6km départ lieu sur D6 Bis intersection lieu dit « la Garnaudie »

Catégorie cadets : Circuit de 11,500 km :

Départ Lotissement lotissement« les places » à Chalus chemin des mettes / intersection D 64 A/ Passage à niveau/ lieu dit « le lac »intersection D64A/D64 la Grande

Lande/intersection droite direction « la Rougerie » à droite danger : rétrécissement virage à gauche serré direction D6 Bis/ Chanteloube/ la sapinière à droite direction lotissement « les Places »

Catégories 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, Juniors, 3^{ème} catégorie et PC

Circuit de 13,6 km

Départ Lotissement lotissement« les places » à Chalus chemin des mettes / intersection D 64 A/ Passage à niveau/ lieu dit « le lac »intersection D64A/D64 la Grande Lande/ Dournazac/la croix blanche, Vigneras/ D6 Bis/ la sapinière à droite direction lotissement « les Places »

6. DEPANNAGE RAVITAILLEMENT

Le dépannage sera assuré de manière individuelle par le club du coureur engagé, rappel la réglementation FFC devra être respecté en particulier concernant le respect de la distance entre le véhicule suiveur et le coureur.

Le ravitaillement n'est pas autorisé.

7. SERVICE DE SECOURS :

Centre de secours de Chalus

8. SECURITE :

Escorte motards civils

9. ENGAGEMENTS :

Par Internet et règlement sur place 4€ et 6 € en fonction des Catégories

Possibilité de le faire par bulletin :

Guy RAYRAT , chareille 87230 CHALUS

10. RENSEIGNEMENTS :

Guy RAYRAT 05 55 78 55 69 Mail velochalus@gmail.com

11. CONTROLE MEDICAL

Salle des associations, complexe Stade Piscine Chalus

12. VEHICULES CARAVANE

1 véhicule sécurité « attention course cycliste » en ouverture de course

3 véhicules seront mis à disposition des commissaires

1 véhicule avec chauffeur sera mis à disposition du médecin

1 véhicule ambulance

1 véhicule avec chauffeur sera mis à disposition pour la presse

1 véhicule avec chauffeur sera mis à disposition pour les invités

3 motos sécurité

1 voiture « balai » assurera la fin de course

13 REMISE DES RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque catégorie doivent se présenter en tenue de cycliste au podium dans les 10 minutes suivant l'arrivée.

- 1 gerbe + 1 coupe pour le premier de chaque catégorie
- 1 maillot + 1 médaille d'Or pour le champion de chaque catégorie
- 1 médaille d'argent pour le deuxième de chaque catégorie
- 1 médaille de bronze pour le troisième de chaque catégorie

14 VIN D'HONNEUR

Un vin d'honneur, offert par la municipalité de Chalus sera servi à la fin de la manifestation vers 18h00/18h30

